

AFFECTATIONS

RENTREE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE 2026

➔ Vous souhaitez que votre enfant change d'établissement à la rentrée de septembre 2026 :

Vous devez vous rapprocher du secrétariat afin d'effectuer une demande d'affectation dans les plus brefs délais - Début de campagne le 05/05/26.

➔ Vous souhaitez que votre enfant change d'établissement ET de formation.

1/ Vous devez vous rapprocher du secrétariat afin d'effectuer une demande d'affectation dans les plus brefs délais - Début de campagne le 05/05/26.

2/ Le projet doit également être formalisé et fait l'objet d'un parcours passerelle (dossier disponible au secrétariat), votre enfant doit se rapprocher immédiatement :

- De Madame DEMAISON, DDFPT, s'il est scolarisé en Bac Professionnel, CAP ou ULIS PRO,
- De Madame CHAMBRAY, Directrice Adjointe, s'il est scolarisé en Bac Technologique,

afin d'organiser une journée d'immersion dans la formation envisagée. Les candidats effectuent leur stage d'immersion **entre le mois de janvier et les mois d'avril et mai (attention : dates variables selon les établissements, l'amplitude peut être plus réduite).**

3/ Enfin, vous devrez également prendre rendez-vous, pour votre enfant, avec le ou la psychologue EN EDCO (spécialisé(e) en éducation, développement, conseil en orientation scolaire et professionnelle) pour un entretien dans le cadre du parcours passerelle pour l'académie de Limoges.

Coordonnées du secrétariat – affectation :

- mail : nbonnan@bahuet.fr

- ou téléphone au 05.55.92.83.00



Attention, pour **une réorientation dans un lycée privé**, la famille doit, en plus de faire la démarche de demande d'affectation, **se rapprocher de l'établissement privé concerné qui lui fournira la procédure à suivre.**